

## À COMPTER DU 23 JUIN 2025

### L'ACCUEIL « ÉTRANGER » DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE DREUX ÉVOLUE

REMISE DE TITRE	RÉCÉPISSÉ	INFORMATION
<p>Uniquement le lundi matin et jeudi après-midi <b>sur rendez-vous</b></p>  <p>Prise de rendez-vous en ligne sur le site internet de la Préfecture <a href="https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Prendre-rendez-vous-en-ligne">https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Prendre-rendez-vous-en-ligne</a></p>	<p>Uniquement <b>par courrier</b> à l'adresse de la Sous-préfecture :</p> <p>Sous-préfecture de Dreux Demande de récépissé 2/4 rue des capucins 28100 DREUX</p> <p>À envoyer 1 mois avant l'échéance avec la copie du récépissé/titre de séjour, une photo et un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)</p>	<p>Uniquement le lundi après-midi et le jeudi matin et <b>sans rendez-vous</b></p> <p>Ce que je peux faire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Je vérifie si mon titre de séjour est disponible</li><li>• Je me renseigne sur l'avancée de ma demande</li><li>• Je me renseigne sur une procédure</li></ul> <p><b>ou par mail</b> <a href="mailto:pref-sejour-etrangers@eure-et-loir.gouv.fr">pref-sejour-etrangers@eure-et-loir.gouv.fr</a></p>

**Uniquement pour les personnes résidant dans l'arrondissement de Dreux**

# À COMPTER DU 23 JUIN 2025

## L'ACCUEIL DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE DREUX ÉVOLUE

### ACCUEIL GÉNÉRAL

Uniquement

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de **8h30 à 12h15** et de **13h15 à 15h30** et

Le mardi de **08h30 à 12h15**

### POINT D'ACCUEIL NUMÉRIQUE

pour l'aide aux démarches dématérialisées  
(certificat d'immatriculation, permis de conduire, titre de séjour...)

**Accès uniquement sur rendez-vous**

Prise de rendez-vous par téléphone au **02.37.27.70.69**

**Le mardi matin de 08h30 à 12h et le jeudi après-midi de 13h15 à 15h30**

ou par mail à **pref-pan-dreux@eure-et-loir.gouv.fr**

Un rendez-vous vous sera proposé durant les horaires d'ouverture de la Sous-préfecture.

**Uniquement pour les personnes résidant dans l'arrondissement de Dreux**